

234
DECRET D/2021/_____/PRG/SGG

**PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE DE GRAND
CROIX DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

! La Constitution ;

! La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance
6/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

! L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'
National du Mérite ;

! Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 Juillet 2018, portant organisation
Présidence de la République ;

! Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

**ARTICLE 1^{ER}/ Est Elevé à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre National
du Mérite de la République de Guinée, Son Excellence Monsieur Felix ANTOINE
TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique
du Congo, pour sa contribution de qualité au renforcement des Relations d'Amitié
de Coopération entre nos deux pays.**

**ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date
de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.**

Conakry, le

16 JUIL. 2021



Professeur Alpha CONDE